

Entretenir, maintenir et vérifier les installations techniques selon la réglementation incendie

Cette formation traite des obligations faites aux gestionnaires de bâtiments concernant l'entretien, la maintenance et les vérifications des installations techniques dans les ERP, les ERT (Code du Travail), les IGH et les bâtiments d'habitations collectives.

Objectifs opérationnels

- Appliquer la réglementation contre les risques d'incendie en vue de la sécurité des résidents
- Appliquer les obligations relatives à la maintenance, l'entretien et la vérification des installations techniques et de certaines dispositions constructives
- Accompagner et contrôler les techniciens affectés à la maintenance sur le terrain
- Se positionner face aux responsabilités incombant aux propriétaires, aux gestionnaires de patrimoine immobilier, et aux résidents

Public Concerné

- Gestionnaires de patrimoine immobilier
- Exploitants des ERP, ERT (Code du Travail), IGH et bâtiments d'habitations collectives
- Responsables uniques de sécurité – Direction unique de sécurité
- Responsables entretien, maintenance et vérification des installations techniques



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Contenu

Le risque incendie

- Statistiques
- Causes
- Conséquences

La réglementation incendie applicable

- Textes applicables : , ERP, ERT, IGH, Habitations collectives, foyers logements, parcs de stationnement
- Objectifs et enjeux
- Responsabilités – Devoirs et obligations des Maîtres d'Ouvrage, des gestionnaires de patrimoines immobiliers, exploitants et résidents
- Les commissions de sécurité pour les foyers-logements, ERP et IGH

Principes fondamentaux de la prévention

- Comportement au feu des matériaux – réaction au feu, résistance au feu, classement
- Mesures visant à limiter les risques d'éclosion et de propagation des flammes et des fumées
- Moyens d'évacuation, sorties et unités de passage
- Moyens facilitant l'intervention des secours extérieurs

Habitations collectives – ERP – ERT - IGH

- Classement des bâtiments
- Principe d'évacuation et de mise en sécurité des occupants
- Dispositions constructives
- Distribution et aménagements intérieurs
- Dégagements
- Désenfumage
- Installations techniques
- Moyens de secours – Plans d'intervention, consignes de sécurités, DAAF, alarme incendie, plans d'intervention, consignes de sécurité, formation du personnel concerné par les espaces communs et installations techniques communes
- Obligation en termes de maintenance, entretien et vérification des installations techniques, qualification du personnel
- Gestion des dégradations et des actes de malveillance, solutions envisageables

Maintenance – entretien – vérification des installations techniques et de certaines dispositions constructives

- Dispositions constructives : conduits et gaines, locaux à risque particulier – C+D – Portes résistances au feu, celliers

- Désenfumage, chauffage, gaz, installations électriques, éclairage de sécurité, cuisines, ascenseurs
- Périodicité des actions de maintenance, d'entretien et de vérification
- Qualification du personnel
- Moyens de secours : alarme incendie, systèmes de sécurité incendie, DAAF, poteaux d'incendie, extincteurs, colonnes sèches

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices de mise en situation, d'une présentation d'une installation SSI (en virtuelle ou réelle) : alarme incendie, défauts...) d'un travail de recherches individuelles sur internet et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com